

**Gestion de la Halte Nautique - Contrat de prestations avec l'Office du Tourisme**

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Le contrat de délégation de gestion de la halte nautique entre la Ville et l'Office du Tourisme arrive à expiration le 31 décembre prochain.

Dans l'attente des dispositions qui seront prises par la Ville et la future Communauté d'Agglomération dans le cadre de la compétence Tourisme concernant la Halte Nautique, il est envisagé de poursuivre la collaboration avec l'OTSI pour la gestion de cet équipement, ce de manière transitoire pour une durée de deux ans maximum.

Cette collaboration se fera sous forme d'une convention de prestations par laquelle la Ville confie la gestion de la Halte Nautique à l'OTSI moyennant rémunération.

Le prix versé à l'OTSI s'élèvera à 85 000 F annuels (12 958,17 €). Cette somme recouvre les dépenses de fonctionnement et la rémunération de l'OTSI. L'OTSI devra reverser à la Ville les recettes perçues auprès des usagers (recettes 1999 : 35 000 F).

Le Conseil Municipal est donc invité à en décider et à autoriser M. le Maire à signer le contrat à intervenir.

**«M. DINTROZ :** Monsieur le Maire, là je voudrais mettre le doigt sur l'un des exemples très voyant et très visible de l'absence de dynamisme dans un secteur important, le tourisme dans les années qui viennent de s'écouler. Actuellement et depuis plusieurs années il y a une halte de grande qualité à Dole, une autre halte nautique de grande qualité à Montbéliard où les loueurs de bateaux ont installé leur port d'attache, créé des emplois pour l'entretien, pour les locations, tandis qu'à Besançon il ne se passe rien, on est en déficit et surtout nous n'avons rien fait pour développer ce secteur touristique.

**M. LE MAIRE :** On a pourtant déjà parlé pas mal du tourisme fluvial. Est-ce que Robert CHRISTELLE peut apporter quelques démentis à ce qui vient d'être indiqué par Gérard DINTROZ ?

**M. CHRISTELLE :** Des précisions en tout cas en ce qui concerne le développement de la future Halte Nautique. Pour l'instant cela fait partie d'une réflexion avec la Communauté d'Agglomération ; M. DINTROZ est quand même un petit peu au courant puisqu'il participe avec assiduité à nos commissions. Un schéma touristique va bientôt être présenté en Conseil Municipal et on en parle notamment, mais il y a d'autres villages de la Communauté d'Agglomération qui ont eux aussi de grands projets, je pense notamment à la commune de Deluz, donc il faut que l'on soit cohérent sur ce sujet, il faut le traiter prudemment en tout cas. Voilà les précisions que je peux apporter pour l'instant.

**M. FOUSSERET :** Je comprends bien que vous vouliez absolument vous exprimer ce soir Monsieur DINTROZ mais je crois que là vous êtes vraiment injuste puisque vous savez que la Ville de Besançon, il y a quelques années, devant des critiques qui étaient d'ailleurs justifiées, a investi beaucoup d'argent pour la mise en place de cette halte fluviale à Besançon. Je ne me souviens plus du chiffre mais c'est certainement plusieurs millions de francs qui ont été investis. La Ville de Besançon a bien conscience qu'effectivement elle a une chance exceptionnelle d'avoir la possibilité de faire accoster des bateaux à quelques centaines de mètres du centre-ville et depuis des années cette halte a été construite, la maison éclésièrre a été remise en état et je crois que c'est très injuste de dire qu'on ne fait rien. De toute façon, les bateaux, lorsqu'ils vont de Montbéliard à Dole,

passent aussi par Besançon. Le site à Besançon ne se prête pas à l'installation d'une base nautique parce qu'il y a la topographie des lieux mais je crois qu'il ne faut pas sauter sur tous les sujets pour critiquer l'action de la Ville. Nous étions certes critiquables il y a quelques années, où n'existait qu'un vieux ponton en bois qui ne résistait pas à chaque crue. Maintenant il y a une halte fluviale qui est de qualité, des équipements de qualité situés à côté de l'Office de Tourisme et il y a, Robert CHRISTELLE l'a dit, un très grand travail qui est fait au niveau de l'agglomération en liaison avec Deluz, Saint-Vit pour que le tourisme fluvial soit bien pris en compte dans notre région. Cela dit, il ne faut pas non plus en attendre des retombées économiques exceptionnelles mais c'est important, ça permet entre autres la venue ici de personnes qui souvent sont des décideurs et qui peuvent ainsi connaître un aspect intéressant de notre région.

**M. LE MAIRE :** Il y a aussi je pense l'état des lieux. On ne peut pas à Besançon faire l'équivalent de Montbéliard où le port se prête bien à l'arrivée de bateaux, j'y vais régulièrement, pas sur les bateaux mais du côté du port, à Dole aussi. Je crois que ce n'est pas du tout la même opportunité. Nous avons fait un effort, modeste sans doute, on le poursuivra avec l'agglomération qui a inscrit dans ses compétences le tourisme fluvial.

**M. DINTROZ :** Je comprends la réponse de M. FOUSSERET ainsi que celle de M. CHRISTELLE mais encore une fois j'allais dire c'est dans les plans et c'est dans les cartons et dans les deux derniers mois qui arrivent, on nous sort des plans, on nous sort des cartons. Attendez, je vais être très courtois, Monsieur FOUSSERET, vous me donnez la possibilité de vous répondre : vous avez eu en charge puisque j'ai travaillé avec vous quand vous étiez président de l'Office du Tourisme, l'économie, l'emploi et le tourisme à cette époque. Et pour vous montrer à quel point vous aviez mal perçu le tourisme, je dois vous rappeler que lorsque, après une année de travail sur le marketing à faire pour promouvoir l'image de Besançon et la Ville de Besançon sur le plan touristique, lorsque, après un an de travail on a demandé quel budget on avait, on nous a répondu 25 000 F. Toute la commission a alors démissionné, président en tête et la seule chose qu'on nous a demandée c'est de ne pas faire de bruit et de ne pas divulguer la lettre et c'était vous le président, Monsieur FOUSSERET, vous le président de l'économie et du tourisme. Alors maintenant vous nous parlez, parce que c'est le moment pour vous puisque vous êtes candidat, de promouvoir le tourisme, or vous étiez en charge de la promotion de ce secteur, vous n'avez pas su le faire Monsieur FOUSSERET.

**M. LE MAIRE :** Je crois qu'on n'est pas là pour... Il y aura d'autres occasions pour M. DINTROZ de regretter qu'on n'ait pas fait mieux en matière de tourisme fluvial.

**M. BONNET :** Monsieur le Maire, je dirais plus globalement que la politique touristique à Besançon n'est pas un atout suffisamment développé. Il y a peut-être eu des réalisations au cours de ce mandat mais sans doute insuffisamment par rapport à ce que représente la Ville sur le plan touristique et ce qu'on pourrait en faire et de ce point de vue-là vous ne pouvez pas nier qu'il y a une carence.

**M. LE MAIRE :** C'est normal que l'opposition dise qu'on n'en fait jamais assez, c'est d'ailleurs votre rôle. On n'en a pas fait ici, on n'en a pas fait là, les Bisontins verront si à leurs yeux on en a fait suffisamment.

**M. PINARD :** On part de la halte fluviale pour faire une mise en cause globale de la politique touristique mais quand on voit les avancées qui ont été faites à la Citadelle ! Ce matin au Conseil Général, nous avons constaté que la Saline d'Arc-et-Senans baisse en nombre de visiteurs, qu'il en est de même pour la plupart des sites. Entre parenthèses il a

fallu qu'on mette 2 MF pour combler un problème de trésorerie à la Saline d'Arc-et-Senans et je crois que ce sera 4 MF l'an prochain.

Je crois que le développement de la Citadelle site majeur est quand même à souligner et je trouve que nous sommes beaucoup trop modestes. Vendredi j'étais à la passation de pouvoir de l'Association des Amis des Musées de la Résistance, le Général EYMIN a remis ses pouvoirs à François MARCOT et à cette occasion-là, le Général EYMIN a lu le rapport d'inspection sur le Musée de la Résistance qui est un rapport très élogieux. Je dois avouer que j'étais quand même gêné de l'apprendre par cette voie même si je me réjouissais du fait que les premiers intéressés en disaient le plus grand bien. J'ai demandé à avoir copie de ce rapport mais je trouve que vous ne savez pas faire votre publicité. Il y a des choses qui sont extrêmement positives. Alors quand ça ne va pas, les gens attaquent et c'est normal mais pour les choses qui se passent très bien, je trouve qu'on est trop modeste et il faudra publier des extraits de ce rapport parce que voilà une structure où il y a quand même 65 000 visiteurs, ce qui en fait, s'agissant des Musées, le musée le plus fréquenté. Cette année avec Courbet on aura peut-être plus de visiteurs au Musée des Beaux-Arts mais le Musée de la Résistance est le musée le plus visité de la région sans être de la Région.

**M. LE MAIRE** : C'est vrai qu'on a toujours fait la différence entre faire de la publicité et faire de la gestion. On est là pour gérer la ville, on n'est pas là pour se glorifier et faire de l'autosatisfaction. C'est peut-être un petit peu notre défaut d'avoir été trop modeste mais ce qui est fait, on sait le voir et le faire remarquer.

**M. BONNET** : Je trouve que Joseph PINARD va un peu dans le sens de ce que je disais et on ne vous demande pas de faire de l'autosatisfaction pas plus qu'on est là pour faire de l'opposition systématique mais justement il y a des atouts et on ne sait pas les utiliser. On ne sait pas les faire connaître et ce n'est pas parce qu'on est dans l'opposition qu'on dit cela mais parce que c'est une réalité et que l'opposition est là aussi pour mettre le doigt là où ça fait mal, je suis désolé.

**M. FOUSSERET** : Monsieur le Maire, je ne veux surtout pas polémiquer avec M. DINTROZ ce soir, je crois qu'on aura bien l'occasion de le faire. Je ne veux pas le convertir, juste rétablir les faits. Monsieur DINTROZ, je n'ai jamais été adjoint chargé de l'économie et de l'emploi tout d'abord, donc je crois qu'il faut que vous révisiez vos analyses. Je vous rappellerai simplement que c'est moi qui ai promu la halte nautique lorsque j'étais président de l'Office de Tourisme ainsi que la modernisation de l'Office de Tourisme et sa politique de communication qui est encore en cours aujourd'hui, de même que j'ai lancé les bases de Besançon Congrès qui, je crois, fonctionne bien. C'est tout ce que je voulais vous dire. Et une des fiertés que j'ai eues pendant ce mandat, c'est d'avoir lancé avec l'accord et le soutien du Maire, la SEM de la Citadelle, laquelle Citadelle qui recevait à l'époque 120 000 visiteurs, en repartant sur les bases d'une SEM avec un dynamique directeur en accueille aujourd'hui 240 000. Donc je ne pense pas avoir à rougir, mais je ne veux pas me justifier, surtout pas devant vous. Ensuite Claude JEANNEROT a continué, puis notre regretté ami Gérard BOICHON et désormais Robert CHRISTELLE, je crois qu'il y a eu quand même du travail de fait. Alors vous ne serez jamais satisfait mais en ce qui me concerne, j'ai décidé de ne jamais polémiquer avec vous.

**M. LE MAIRE** : C'est une bonne chose.

**M. CHRISTELLE** : Puisque nous sommes partis de la halte et que nous avons dérivé, Jean-Louis FOUSSERET vient de me tendre la perche ; il est vrai que Besançon Congrès fait part entière de l'Office du Tourisme et je peux vous annoncer ce soir, ce n'est pas un effet d'annonce mais en réponse à vos questions, que 6 000 congressistes déjà sont programmés pour l'année 2001 à Besançon.

**M. LE MAIRE** : Merci de cette précision».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Economie-Emploi-Tourisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 26 décembre 2000.*